



## Assistant.e aux projets et parcours de vie APPV

### Contexte

Dans un contexte très évolutif, ce certificat de compétences a été élaboré en coopération avec **Nexem** pour former de manière souple et personnalisée les professionnel.le.s à la transformation de l'offre sociale et médico-sociale en vue d'une société de plus en plus inclusive.

### Objectifs de la formation

Cette formation répond à un besoin de certification soutenant le développement d'un nouveau métier amené à se développer dans un proche avenir : l'assistant.e aux projets et parcours de vie (APPV). Ce métier consiste à être en appui à la maîtrise d'ouvrage du projet des familles/ aidants et des intéressé.e.s.

Le certificat permet :

- d'accompagner les mutations en cours en incitant les acteurs à saisir les enjeux entourant le travail d'accompagnement et les nouvelles grilles de lecture de la professionnalité ;
- de promouvoir l'acquisition de savoirs et compétences soutenant l'émergence et le développement des métiers tournés vers l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- de favoriser la capitalisation des compétences professionnelles mobilisées ;
- de maîtriser les concepts, méthodes, méthodologies et outils nécessaires à la mise en œuvre de projets et de parcours de vie.

### Métier

**Par son champ de compétences, l'APPV soutient les familles, les aidants et la personne en situation de handicap dans l'élaboration de son projet et son parcours de vie.**

Ainsi, il ou elle :

- écoute et aide la personne et/ou la famille à se projeter, à exprimer ses attentes et à élaborer le projet de vie ;
- facilite la mobilisation des ressources et des acteurs qui permettront la mise en place des accompagnements que les familles / aidants / personne en situation de handicap souhaitent, dans tous les domaines de la vie (accès au droit, éducation, aides techniques, soins, culture, sport, loisirs...)
- se positionne comme un appui, aux côtés des personnes accompagnées, sans se substituer à elles dans l'élaboration du projet ou dans la réalisation des démarches.

### Public concerné

Salariés ou demandeurs d'emploi indemnisés ou non  
Ce certificat s'adresse aux professionnel.le.s œuvrant en tant qu'assistant.e aux projets et parcours de vie (APPV) ou personnes désireuses de travailler en tant qu'APPV.

### Prérequis

Les candidat.e.s devront disposer d'un titre ou diplôme national de niveau bac +2 et/ou d'une expérience professionnelle en tant que salarié.e ou bénévole dans les champs sanitaire, social et médico-social, éducatif, etc.

**Tarifs :** 3 600 € net de taxe

### Durée

La formation se déroule sur 8 mois, soit 150 heures et prend la forme de sessions de regroupement de 3 jours mensuels où interviennent enseignant.e.s et professionnel.le.s, auxquelles s'ajoute un stage de 2 semaines, soit 70 heures.

### Calendrier

D'avril 2023 à décembre 2023

### Lieux

➤ Aix-en-Provence Les Milles  
45, rue Frédéric Joliot  
13290 Aix-les-Milles

### Réunions d'information en distanciel

Jeudi 16 février 2023 | 12h30

Jeudi 16 mars 2023 | 17h30

S'inscrire en ligne via le : [Formulaire d'inscription](#)

Le Cnam PACA accompagne toutes les personnes en situation de handicap dans leur parcours de formation : [pour en savoir plus](#).



## Programme du certificat

Il s'agit de former des professionnel.le.s capables d'agir en tant que personnes ressources auprès des familles/aidants et des intéressé.e.s pour accompagner la formulation et la mise en œuvre de leur projet de vie et, plus généralement, exercer leurs droits.

### Politiques de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté 6 ECTS | 60 heures

Comprendre la mutation des politiques d'inclusion et d'accessibilité due à un changement de référentiel qui passe d'une logique de protection de la personne (réponse aux besoins) à une logique de protection de la participation sociale (soutien aux droits).

### Assistance à projet et parcours de vie : cadre réglementaire et enjeux organisationnels et professionnels 2 ECTS | 35 heures

Avoir une vision systémique de la légitimité et du positionnement professionnel de l'APPV au sein de son environnement (politique, territorial, institutionnel et organisationnel).

Connaître et maîtriser des outils et dispositifs requis pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des projets et parcours de vie.

### Assistance à projet et parcours de vie : métier, stratégies et méthodologies 2 ECTS | 35 heures

Développer des stratégies d'intervention tournées vers l'accessibilisation des environnements.

Développer le pouvoir de dire, d'agir, d'exercer des bénéfices, leur libre choix y compris dans le mode d'accompagnement.

Identifier, analyser et formaliser ses motivations, ses compétences, ses connaissances et son réseau. Identifier les glissements de perspectives liés à l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Relier et intégrer les compétences, les connaissances et la maîtrise de l'environnement au métier d'APPV.

### Ingénierie de l'accessibilité 2 ECTS | 21 heures

Maîtriser les méthodes et outils d'évaluation et de conduite de projets (entretiens, questionnaires, démarche qualité, agenda, tableaux de pilotage et suivi des indicateurs), d'un point de vue stratégique, financier et technique, dans un contexte local, national et international.

Piloter la mise en œuvre du projet et parcours de vie à l'aide de ces outils d'évaluation dont l'analyse est centrée sur l'effet capacitant des soutiens et des aménagements dispensés en termes de pouvoir dire, faire, s'adapter, savoir, agir.

Développer des stratégies d'accompagnement visant la mise en compétence de l'ensemble des acteurs impliqués dans un projet, y compris les personnes handicapées ou vulnérables.

Maîtriser une approche de coopération polycentrée en mettant en place un système équitable de coopération. Maîtriser la méthodologie du projet en accessibilité, les systèmes équitables de coopération et les stratégies d'intervention.

### Stage | UASAOP 70 heures

Inscrire les composantes théoriques, méthodologiques et pratiques d'un projet dans les contingences organisationnelles, fonctionnelles et identitaires inhérentes à la réalité d'un terrain.

### Méthodes pédagogiques

Les enseignements alternent apports théoriques, études de cas, rencontres avec des professionnels, conduites de projets. Ils comprennent également un travail personnel et collectif ainsi que des échanges et une analyse de pratiques.

### Modalités de validation

Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation par contrôle continu sur la base d'une expérience professionnelle et/ ou d'observation de terrain que les stagiaires sont invités à mener durant les périodes de stage : dossiers individuels ou travaux de groupe seront largement privilégiés.

Le Certificat est définitivement validé à l'issue d'un entretien avec un jury portant sur l'ensemble des acquis de la formation.

Mise à jour : Janvier 2023

# Les unités d'enseignement

## Programme

Modules	Code U.E
Politiques de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté	HTS124
Assistance à projet et parcours de vie : cadre réglementaire et enjeux organisationnels et professionnels	HTS127
Assistance à projet et parcours de vie : métier, stratégies et méthodologies	HTS128
Ingénierie de l'accessibilité	HTS123
Stage	HTS UASAOP

Le mot du responsable du certificat, Serge EBERSOLD professeur du Cnam, titulaire de la chaire Accessibilité

*"La certification amène les acteurs de la formation à penser les personnes comme des maîtres d'usage et d'œuvre dans leur propre projet. Elle permet l'appropriation des concepts relatifs au champ de l'accessibilité et rend possible leur opérationnalisation en situation professionnelle. La formation se pense comme un activateur de droit prenant en compte l'agir des personnes et la capacité des structures."*

### Nos partenaires



Contact, renseignements :

Magali DECUGIS

[magali.decugis@tecnam.net](mailto:magali.decugis@tecnam.net)

06 99 40 87 23

[www.cnam-paca.fr](http://www.cnam-paca.fr)